

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2019
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 19h10.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **APPROUVE** la signature des avenants n°1 aux conventions foncières signées avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) concernant les sites à enjeux Thionville-Etilam et Yutz-Espace Meilbourg
- **VALIDE** l'actualisation du montant de l'avant-projet relatif à la réalisation du parking relais (P+R) d'environ 700 places sur la ZAC de Metzange-Buchel estimé à 6 320 000 € HT hors acquisitions foncières et **AUTORISE** M. le Président à **SIGNER** l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre fixant le coût définitif de rémunération
- Concernant le Contrat Local de Santé 2019 :
 - **APPROUVE** la participation financière de la Communauté d'Agglomération pour la manifestation « à l'écoute de mon cœur à Yutz » et **PREND** en charge la rémunération de Mme VELLE à hauteur de 640 € et le versement de la subvention à l'association « Les Pieds sur Terre » d'un montant de 350 €
 - **APPROUVE** la convention concernant la participation financière du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle à hauteur de 1 600 € pour le projet « Je me bouge pour mon cœur »
- Concernant l'assainissement, **APPROUVE** la réalisation des travaux d'extension du réseau rue Joffre à Lommerange, dans le cadre d'une opération d'aménagement global, pour un coût estimé à 105 000 HT, à la charge de l'aménageur en totalité
- **DECIDE** le report de paiement en 2020 de la troisième fraction de 5 000 € due à la Communauté d'Agglomération par le TFOC et **APPROUVE** l'avenant n° 1 correspondant à la convention signée avec le Club
- **APPROUVE** le projet de Charte Départementale Moselle Jeunesse 2019-2021 et **DESIGNE** Monsieur Daniel PERLATI en qualité d' élu référent « jeunesse 11-17 ans », interlocuteur des services départementaux
- **DECIDE** la mise en œuvre d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain sur le périmètre d'Opération de Revitalisation de Territoire défini sur la Ville de Thionville et **DECIDE** de confier des missions supplémentaires au CALM – SOLIHA pour répondre aux exigences de cette étude pour un montant estimé de 15 000 € HT
- Concernant les ressources humaines, **APPROUVE** les conventions financières de reprise de compte épargne-temps des agents transférés par les Villes de Thionville et Terville à la Communauté d'Agglomération.

La séance est levée à 20h40.